

53 ASSEMBLÉES RÉGIONALES DU 3 AU 24 MARS 2025

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE //

CONTACT PRESSE MUTUELLE DES MOTARDS

Laure Gelmini

04 67 04 71 63

06 62 16 47 84

laure.gelmini@amdm.fr

À PROPOS DE LA MUTUELLE DES MOTARDS

Créée en 1983 par 40 000 membres fondateurs à l'appel de la FFMC (Fédération Française des Motards en Colère), la Mutuelle des Motards est le spécialiste de l'assurance des conducteurs de 2 et 3-roues motorisés et utilisateurs de mobilités douces. Assurer et protéger ses sociétaires dans une démarche permanente de « prévention, assurance comprise », en concevant des produits d'assurance innovants, répondant aux besoins des utilisateurs de 2 et 3-roues, sont les moteurs de la Mutuelle des Motards.

LA MUTUELLE DES MOTARDS EN QUELQUES CHIFFRES (AU 31 DEC. 2024)

- CA 140 798 k€
- 475 salariés
- 85 délégués bénévoles
- 42 maisons des motards
- 255 940 sociétaires.

LA PRÉVENTION AU CENTRE DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES 2025 DE LA MUTUELLE DES MOTARDS

Un fonctionnement démocratique basé sur la proximité et les échanges

Le spécialiste et leader de la protection des usagers de deux et trois-roues en France réunit ses sociétaires en Assemblées Régionales du 3 au 24 mars 2025.

Entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire, la Mutuelle des Motards organise ces rendez-vous mutualistes et démocratiques durant lesquels chacun peut découvrir le bilan de l'année précédente, participer à une animation motarde (visite d'un musée moto, atelier mécanique, dédicaces de pilotes, projection d'un film de voyage à moto...), s'exprimer sur l'actualité et les projets de la mutuelle, témoigner de son expérience quotidienne de motard voire donner des idées qui inspireront les futures innovations de la mutuelle. Cette année, deux assemblées régionales s'ajoutent au calendrier, dans deux zones dynamiques que sont la Guadeloupe et la Réunion, pour renforcer les liens et la proximité.

La prévention au cœur du modèle de la Mutuelle des Motards

En 2025, la Mutuelle des Motards prend le parti de renforcer son engagement et son accompagnement autour de la prévention : « Depuis notre création il y a plus de 40 ans, nous avons multiplié les garanties et services pour nos sociétaires : aide au financement d'équipements de sécurité, garantie SAVE (Soutien et Accompagnement des Victimes de la route et de leur Entourage), accès privilégié à l'application Liberty Rider... Nous lançons cette année une grande campagne de communication - Ça se protège la liberté ! - qui s'émancipe des codes habituels en s'inspirant du monde animal pour rappeler les règles de prévention élémentaires. » explique Patrick Jacquot, PDG de la Mutuelle.

Les sociétaires sont aussi invités à élire leurs représentants à l'Assemblée générale de la Mutuelle des Motards qui se tiendra le 21 juin à Saint-Étienne. Dépôt des candidatures en ligne du 27 février au 31 mars ; votes (à distance) du 4 au 13 avril.

